

№ 8

Hermoy

Bulletin  
Communal

Année  
1996

# LE MOT DU MAIRE

*L'an dernier, je vous faisais part d'inquiétudes concernant les directives nationales, aujourd'hui, elles ne nous laissent pas augurer de jours meilleurs. Nous devons faire face avec de moins en moins de moyens et de plus en plus de charges.*

*Par contre, j'apprécie le travail de chacun pour sa commune, pour ses engagements intercommunaux, pour le respect des uns et des autres, sans clivage. L'adhésion au Pays de la Côte nous permet d'avoir une vue plus étendue des problèmes que chaque commune rencontre aujourd'hui et je pense qu'il est plus facile, voir plus raisonnable de réfléchir ensemble pour les solutionner au mieux. Les exemples ne manquent pas, Contrat global d'assainissement, contrats jeunes, points propres...*

*Plus local, la construction du groupe scolaire intercommunal, indispensable à la vie de nos communes, de nos enfants, de vos enfants, sera certainement démarrée lorsque vous lirez ces lignes. Là aussi, l'union permet de bénéficier d'aides substantielles de la part de l'état et du département que je dois remercier, très sincèrement. Le presbytère, quant à lui est en phase concrète de réalisation.*

*Toujours dévoué, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 1997.*

Le Maire  
Michel HYACINTHE

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| Budget 1996 .....                        | 2  |
| Situation Financière .....               | 2  |
| Fonds Genevois .....                     | 2  |
| Budget Eau .....                         | 3  |
| Service des Eaux .....                   | 3  |
| Travaux .....                            | 4  |
| Gouttes de Vie .....                     | 5  |
| Intercommunalité .....                   | 5  |
| Décharge Publique .....                  | 6  |
| Foyer Rural Culturel .....               | 7  |
| Bibliothèque Municipale .....            | 7  |
| AS Le Lyaud - Armoy .....                | 8  |
| Entente Le Lyaud<br>Armoy - Orcier ..... | 8  |
| Le Repas des Aînés .....                 | 8  |
| Comité des Fêtes .....                   | 9  |
| Tennis Club .....                        | 9  |
| Voyage Préhistorique .....               | 10 |
| Rentrée Scolaire<br>en Maternelle .....  | 11 |
| Etat Civil .....                         | 11 |
| Page Pratique .....                      | 12 |

Les dessins de la couverture ont été réalisés  
par le club dessin du foyer rural culturel.  
Première de couverture : Cécile GHIO  
Quatrième de couverture : Joëlle CORSANO

# BUDGET 1996

(AU 30 NOVEMBRE 1996)

| R E C E T T E S                       | BUDGET TOTAL | RÉALISÉ TTC |
|---------------------------------------|--------------|-------------|
| 06 - Excédent d'investissement .....  | 233.023      | 233.023     |
| 10 - Subventions d'équipement .....   | 41.595       | 41.595      |
| 11 - Prélèvement recettes fonct. .... | 150.000      | 150.000     |
| 14 - Participations .....             | 298.028      | 216.416     |
| 23 - Travaux bâtiments et génie ..... | 30.000       |             |
| 70 - Produits de l'exploitation ..... | 28.000       | 27.735      |
| 71 - Produits domaniaux .....         | 56.901       | 44.606      |
| 73 - Subventions .....                | 133.603      | 15.586      |
| 74 - Dotations .....                  | 467.240      | 467.240     |
| 75 - Impôts directs .....             | 186.158      | 150.567     |
| 77 - Contributions directes .....     | 938.315      | 938.315     |
| 82 - Produits antérieurs .....        | 102.359      | 106.051     |

| D E P E N S E S                                 | BUDGET TOTAL | RÉALISÉ TTC |
|---|--------------|-------------|
| 13 - Subventions d'équipement .....             | 4.913        | 4.913       |
| 16 - Remboursement d'emprunts .....             | 89.547       | 89.547      |
| 21 - Acquisition biens, meubles .....           | 20.000       | 5.668       |
| 23 - Travaux bâtiments et génie .....           | 586.633      | 528.703     |
| 26 - Parts syndicats .....                      | 52.477       | 52.477      |
| 60 - Denrées et fournitures .....               | 128.285      | 75.454      |
| 61 - Frais de personnel .....                   | 143.900      | 121.552     |
| 62 - Impôts et taxes .....                      | 3.000        | 2.416       |
| 63 - Travaux et services extérieurs .....       | 186.100      | 135.700     |
| 64 - Participations et contingents .....        | 932.198      | 908.198     |
| 65 - Subventions .....                          | 30.000       | 26.686      |
| 66 - Frais de gestion générale .....            | 271.500      | 166.515     |
| 67 - Frais financiers .....                     | 64.669       | 64.669      |
| 82 - Charges antérieures .....                  | 2.000        |             |
| 83 - Prélèvement dépenses, investissement ..... | 150.000      | 150.000     |

## SITUATION FINANCIERE

A propos des finances de la commune, Monsieur le Trésorier Principal nous a clairement indiqué dans son courrier du 17 octobre et à travers l'analyse qu'il a faite, que la situation était saine. Il a été constaté que même si la marge d'autofinancement a légèrement été réduite, l'annuité d'emprunt n'absorbe que 8,47 % des produits de fonctionnement pour plus de 23 % dans certaines communes de même importance dans le département. Les taux d'imposition sont assez largement inférieurs à ceux pratiqués ailleurs, à l'exception de la taxe professionnelle.

### **FONDS GENEVOIS - IMPORTANT !!!**

*Vous êtes domiciliés à ARMOY et vous travaillez dans le Canton de Genève.*

*Faites-vous recenser en mairie avant le 30 septembre 1997, quelle que soit votre nationalité.*

**Nous avons besoin des renseignements suivants :** *Frontaliers : nom, prénom, date de naissance, date de délivrance de votre carte de travail, nom et adresse de votre employeur.*

**Suisses et Personnes de double nationalité :** *nom, prénom, date de naissance, nom et adresse de votre employeur.*

**D'avance merci.**

# BUDGET EAU

(AU 30 NOVEMBRE 1996)

| R E C E T T E S                           | BUDGET TOTAL | RÉALISÉ TTC |
|---|--------------|-------------|
| 001 - Excédent antérieur reporté .....    | 81.465       | 81.465      |
| 13 - Subventions d'investissement .....   | 30.000       | 30.000      |
| 28 - Amortissements immobilisations ..... | 70.229       | 70.229      |
| 70 - Ventes de produits .....             | 320.000      | 320.250     |
| 78 - Reprise amortissements .....         | 26.194       | 26.194      |

| D E P E N S E S                         | BUDGET TOTAL | RÉALISÉ TTC |
|---|--------------|-------------|
| 13 - Subventions d'investissement ..... | 26.194       | 26.194      |
| 16 - Emprunts et dettes .....           | 22.043       | 22.043      |
| 21 - Immobilisations corporelles .....  | 170.625      | 98.681      |
| 60 - Achats fourniture .....            | 68.800       | 36.199      |
| 61 - Autres charges extérieures .....   | 5.000        | 4.815       |
| 62 - Autres services extérieurs .....   | 3.000        | 1.760       |
| 63 - Impôts, taxes .....                | 62.000       | 61.277      |
| 64 - Charges de personnel .....         | 25.000       | 25.000      |
| 65 - Autres charges de gestion .....    | 1.500        |             |
| 66 - Intérêts sur emprunts .....        | 45.469       | 45.469      |
| 68 - Dotation amortissements .....      | 70.229       | 70.229      |
| 002 - Déficit antérieur reporté .....   | 28.027       | 28.027      |

## SERVICE DES EAUX

Cette année, la présentation au public d'un rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau distribuée aux abonnés est rendue obligatoire. (Décret N° 95 635 du 6 mai 1995)

Vous trouverez ici un condensé de ce rapport qui est consultable par chacun auprès de la secrétaire de mairie, aux heures d'ouverture.

Le service des eaux d'Armoay est exploité directement par la commune. Les travaux liés au réseau sont réalisés par les employés du S.I.V.O.M.

L'eau provient de 7 captages, pour l'essentiel, mais également de la station de pompage de l'Ermitage depuis 1993.

La commune compte 356 abonnés au 31 décembre 1995 et pratique sa facturation sur la base de la consommation réelle de l'abonné.

Des analyses de qualité de l'eau sont effectuées régulièrement par un laboratoire départemental mandaté.

Le budget de l'eau est maintenant séparé du budget de la commune et il doit s'équilibrer, c'est pourquoi la tarification est appelée à évoluer en fonction des charges d'exploitation du service et du montant des investissements.

L'étude des périmètres de protection des captages est actuellement terminée (coût 45 000 F) et les travaux de protection proprement dits seront réalisés en 1997 et 1998.

Concernant les tarifs sous maîtrise communale, ils n'ont pas subi d'augmentation de 1992 à 1996, mais ils ont été révisés en janvier 1996 pour être applicables en 1997.

Cette révision a été nécessaire pour équilibrer le budget.

## RESEAU ELECTRIQUE

En 1995, l'examen du réseau d'alimentation électrique de notre commune fit ressortir que quatre secteurs étaient insuffisamment alimentés. La société I R R A L P fut chargée de monter les dossiers et de les présenter au syndicat d'électricité et d'équipement de la Haute-Savoie.

### *Dossier Les Passieux :*

Un simple renforcement de l'existant le long de la route départementale s'est avéré suffisant. Coût du projet 46 000 F, cote part communale 9 200 F. Les travaux ont été réalisés début 1996.

### *Dossier Bois de la Ville :*

Un poste supplémentaire à dû être installé à l'entrée du parcours sportif afin de satisfaire la demande croissante du quartier. La mise en souterrain des réseaux électriques et Télécom a également été réalisée. Le coût de cette opération est intégré à celui de l'Ermitage. Les travaux ont été effectués dans le courant de l'été par l'entreprise ETDE.

### *Dossier Ermitage :*

L'opération menée a été importante, les riverains ont pu s'en rendre compte. Un poste unique, a remplacé les deux postes du secteur devenus obsolètes. Il a été installé de manière plus centrale sur le lotissement Bondaz. La mise en souterrain des réseaux basse tension, moyenne tension et Télécom fut effectuée dans le même temps. Les poteaux multiples qui défiguraient le hameau de l'Ermitage ont été retirés.

Le coût de cette opération d'envergure (Bois de ville et Ermitage) est de 2 740 000 F, la cote part communale est de 694 128 F, et la participation du lotisseur de 91 350 F.

Le coût de mise en souterrain du réseau Telecom est lui de 364 867 F.

Les travaux ont été effectués dans le courant de l'été par l'entreprise Erard.

### *Dossier les Deudes :*

Un renforcement s'avère également nécessaire sur ce poste. Les travaux débiteront début 1997.

Le coût prévisionnel de cette opération est de 577 000 F, la part communale sera de 71 892 F.

## RESEAU D'EAU

Le renforcement du réseau d'eau «Sur le Martelet» a été réalisé en 1996. Cette opération rendue nécessaire par la vétusté de la colonne existante et par son insuffisance. Cette extension a donc permis de réduire les pertes du réseau d'eau, mais aussi d'alimenter dans les meilleures conditions possibles les 18 habitations concernées du secteur ainsi que la pose d'une borne incendie. La colonne existante, de diamètre 50, a été remplacée par une colonne de 240 ml en diamètre 100 et par une colonne de 140 ml en diamètre 90. Les travaux ont été réalisés en avril 1996 par les employés du SIVOM Armoy Le Lyaud, ramenant le coût de l'opération à 96 795 F.

## VOIRIE

La route du Lyaud, de la grotte au chemin du Martelet, ainsi que la totalité du chemin du Martelet ont été réalisées après les travaux d'eau. Un revêtement en bi-couches a été effectué courant août par la D D E pour un coût de 37 886 F.

Concernant également les travaux de revêtement des chaussées, les employés du SIVOM ont réalisé l'élargissement et le goudronnage des chemins des Passieux et de Planaize qui en avaient bien besoin, ceci pour un coût de 42 000 F.

Enfin il a été confié courant novembre à la SCREG la remise en état de la Départementale devant l'église, suite aux travaux réalisés sur une fuite d'eau importante.

## DIVERS

Au tout début de l'année, les employés municipaux ont effectué un gros travail de reprise de l'ensemble des chemins «carrossables» dans le secteur dit «Au Chanal», réalisant le débroussaillage devenu nécessaire, la pose de drainages et d'évacuation des eaux stagnantes, ainsi que la purge des détritiques amassés sous la décharge communale.

Cet automne, un point noir connu de tous les riverains et des utilisateurs réguliers des bois de ville a également sauté. Les employés ont réhabilité le puits perdu situé à l'entrée des parcours sportifs, ceci à la satisfaction générale.

# GOUTTES DE VIE

## En vitesse de croisière

En deux ans d'existence notre Association de Donneurs de Sang Bénévoles n'a pas mesuré ses efforts pour atteindre les objectifs définis. En fait, dès l'an passé, nous pouvions légitimement nous féliciter de ce succès.

A qui le mérite ?

Si la question vaut d'être posée, il faut associer à la démarche des Donneurs Bénévoles :

- la volonté des municipalités d'Armoy et de Le Lyaud qui apportent leur soutien matériel et moral .
- le professionnalisme qui caractérise les équipes de la Transfusion Sanguine.

L'équipe d'animation de Gouttes de Vie ne fait que cristalliser l'action des différents acteurs. Mais...

Les différentes structures de la Transfusion Sanguine n'échappent pas à la morosité actuelle, cela se traduit particulièrement par

un déficit des stocks de sang. Les premiers à en souffrir sont nos malades.

Les animateurs pourront développer toute l'énergie du monde, rien ne se fera sans donneurs. Il y a un an nous écrivions qu'il nous fallait maintenir le rythme atteint, mais il faut aujourd'hui dépasser cette vitesse de croisière, cela ne se fera pas sans nouveaux donneurs.

Une récente enquête, commandée par l'Agence Française du Sang, met en évidence deux points évoqués comme motifs de "non don" :

- la non sollicitation,
- le manque d'information, du donneur potentiel.

Gouttes de Vie peut-elle en faire plus pour susciter l'engagement de nouveaux donneurs ? Nous y travaillons.

Informations : au siège de l'Association  
Tél. 04 50 73 94 98.

## INTERCOMMUNALITE

Comme vous avez pu le lire dans le mot du Maire, 1996 aura vu notre commune entrer dans un nouveau syndicat intercommunal.

- Après le SIVOM Armoy Le Lyaud pour ce qui concerne les employés municipaux, les moyens techniques et le scolaire,
- Après le SIDISST pour la sécurité et l'incendie,
- Après le SIVOM Haut Chablais pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères,

la commune, qui avait déjà participé ponctuellement aux interventions de ce syndicat (Etude d'assainissement), a décidé d'adhérer au "Pays de la Côte".

Les domaines concernés sont nombreux, et, comme le dit le Maire d'Armoy en introduction, les problèmes rencontrés par notre commune trouveront plus aisément des solutions dans cette concertation.

Nous avons déjà pu aborder quelques problèmes épineux comme le développement des points propres, de la plate forme de tri (qui sera présente à Armoy ou au Lyaud au début de l'année), les achats groupés pour les fournitures importantes (engrais, désherbants, goudron... etc).

D'autres sont également des soucis pour les élus de la commune qui ne sont pas forcément des professionnels de l'assainissement, des décharges publiques, ou de réhabilitations immobilières.

L'amplitude des soucis est grande et l'aide apportée pour le groupement des communes dans ce syndicat ne peut être que bénéfique à terme pour tous.

Le conseil municipal entend bien sûr conserver intacts l'intégrité et l'identité de la commune.

# DECHARGE PUBLIQUE

Certains d'entre vous le savent peut être, mais la décharge publique du Lyaud sera fermée début 1997 suite à une décision du ministère de l'Environnement, Direction Régionale.

Celle d'Armo, épargnée pour l'instant ne saurait l'être longtemps encore. De toute façon elle sera fermée à l'aube de l'an 2002 (Loi de 1992) et il apparaît nécessaire d'apprendre dès maintenant à avoir de bons gestes avec nos ordures.

Vos élus se penchent sur des solutions de rechange, à mettre en place rapidement.

Vous recevrez en début d'année 1997 une information sur la plate-forme de tri itinérante. Vous trouverez également dans le bulletin une information sur la déchetterie de Thonon.

Vous connaissez déjà les emplacements des points propres situés sur la commune, ceux ci seront améliorés et peut être étendus à la collecte de papiers ou d'autres matériaux recyclables.

A Armo chacun a toujours fait un effort de propreté et nous vous demandons de continuer et même de faire plus pour le bien être de tous.

*D'avance merci.*



## DECHETTERIE

***pour vos déchets encombrants  
adoptez le réflexe déchetterie***

Vous pouvez apporter à la déchetterie qui les recyclera :

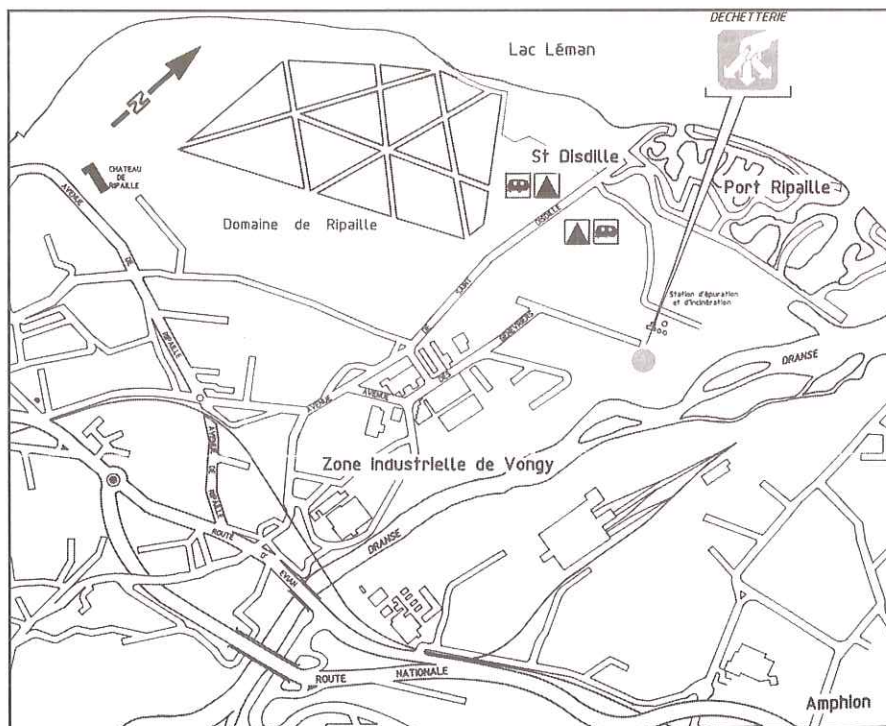
- tailles et gazons ;
- plastiques ;
- papiers, cartons ; piles ; batteries ;
- huiles usagées ; matières incinérables ;
- gravats ; ferraille ;
- objets encombrants ; verre ;
- médicaments.

***Bien jeté !***

### Heures d'ouverture :

**HIVER** : du 15 décembre au 15 mars  
lundi au samedi : 8 h 00 - 17 h 00  
dimanche : 9 h 00 - 12 h 30

**ETE** : du 16 mars au 14 décembre  
lundi au samedi : 8 h 00 - 19 h 00  
dimanche : 9 h 00 - 12 h 30



# FOYER RURAL CULTUREL

Vous l'avez tous eu cette année dans votre boîte à lettre !

Nous vous avons proposé ce dépliant pour faire connaître les activités du foyer.

Pour un meilleur fonctionnement, nous vous avons demandé de venir vous inscrire aux activités tout en payant votre carte d'adhésion (et nous avons même accepté les retardataires !)

Deux activités sont venues se greffer cette année :

- cours de guitare classique,
- cours de dessin.

Les autres activités ont été reconduites avec succès. Nous comptons à ce jour 80 adultes adhérents et 70 enfants adhérents.

L'activité théâtre compte un grand nombre d'adhérents "Les Mots dits" ont pu vous présenter deux soirées, une représentation enfants et adolescents et une adultes.

Certaines scènes ont été reprises le 12 octobre à

La Forclaz et le 19 octobre au Lyaud. (NDLR : j'étais à la représentation du Lyaud et j'avoue avoir été réellement impressionné par la prestation d'acteurs qui font preuve de qualités certaines et savent "tenir" leur public).

Cette activité termine la saison par "les Rencontres Théâtrales de Sciez". Cette démarche nous a amené à faire partie de "Théâtre en Chablais" qui est une association ayant pour objectif de favoriser, de développer les actions culturelles en milieu rural autour du théâtre et de la littérature.

Théâtre en Chablais est une action fédérative qui repose sur les associations (troupes de théâtre amateur, bibliothèque, association d'éducation populaire).

Le bilan de l'action 96 est positif. Deux stages ont été effectués. Un à Massongy avec Pierre DEBAÛCHE et un autre à Armoy avec Christian DENTE. Plusieurs "comédiens" des "Mots Dits" ont participé à ces stages.



Une exposition artisanale a eu lieu les 16 et 17 novembre à la salle polyvalente d'Armoy. Une douzaine d'exposants étaient présents. Leur talent n'a d'égal que le volume de leur prestation puisque la grande salle s'est trouvée pleine d'objets magnifiques les plus divers. Le Foyer expose le résultat de ses activités (atelier d'enfants, art floral, peinture sur soie...), accompagnés d'autres exposants locaux. Tous ceux qui ont fait à ces artistes l'honneur d'une visite ont pu apprécier ce que les "artistes-artisans" confectionnent. Nous les encourageons tous et espérons les voir encore plus nombreux l'année prochaine.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nous vous rappelons les horaires :

Lundi de 17 h à 19 h

Mercredi de 14 h à 16 h (sauf en juillet et août)

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Avec un effort financier de 16 000 F qu'a fait la commune, nous avons pu cette année acheter 166 livres nouveaux, toutes catégories

confondues. La bibliothèque compte 76 familles adhérentes dont 18 nouvellement inscrites.

Cette année, l'animation principale fut un concours adressé aux jeunes de 6 à 14 ans, avec une recherche à effectuer dans les différents livres, suivant leur classe scolaire. La remise des prix sera faite en public dans la salle polyvalente le 11 janvier à partir de 10 h.



## AS LE LYAUD - ARMOY

Malgré un début de saison 1995 - 1996 prometteur, la deuxième partie de championnat fut difficile, ce qui entraîna le changement d'entraîneur.

Aussi Jean Pierre FROSSARD assure avec compétence cette nouvelle responsabilité avec comme objectif le maintien pour l'équipe fanion et le retour à un meilleur niveau pour la réserve; ce qui, à ce jour est en cours de réalisation avec l'expérience des anciens, en attendant la relève des équipes jeunes présidées par Daniel FAVRE VICTOIRE.

Dix huit membres font partie du comité, avec comme :

Président : Bernard BEL

Vice président : Philippe MARCLAY / Rémi FILLON

Secrétaire : Claude ROQUIER

Trésorier : Jean Yves MEYNET

Nouveaux membres : Philippe PERRET JEANERET - Christophe FROSSARD

Le comité remercie tous ceux qui soutiennent le club par leur participation aux matchs et bien sûr ceux qui ont permis la réussite du bal de la mousse et de la fête de l'été.

## ENTENTE ARMOY - LE LYAUD - ORCIER

De la maternelle aux crampons en fer, il n'y a qu'un pas que franchissent chaque année de plus en plus de jeunes joueurs de l'Entente, du Lyaud, d'Armo, et d'Orcier, mais aussi de plus loin puisque nous comptons dans nos rangs des jeunes d'Allinges, Perrignier, Cervens, Thonon et même d'Evian !!!

Une bonne ambiance, des résultats en progrès constants, un effectif à la hausse, des parents fidèles et une équipe d'encadrement plus étoffée permettent d'emmener une poignée de gamins de 5/6 ans, "drivés" pendant neuf ans, jusqu'à la catégorie Cadets, qui rivalisent chaque dimanche avec les plus grands et tiennent

tête à des équipes comme Thonon ou Bons qui évoluent au plus haut niveau.

Et quand nos actuels Cadets seront seniors, les débutants d'aujourd'hui évolueront à leur place et l'équipe de Claude Néplaz et Bernard Fillon servira d'exemple aux nouveaux microbes de l'Entente.

Ainsi va la vie, la roue tourne même en football. Bien que la maxime "la vie est un éternel recommencement" aurait tendance à engendrer la routine, nous sommes tous vigilants et encore plein d'idées pour que l'avenir de nos chères têtes blondes reste rose de nombreuses années.

Bonne et heureuse année à tous !!!

## LE REPAS DES AINES

C'est toujours avec le même plaisir qu'ils se sont retrouvés ce jour là, à la salle des fêtes d'Armo. Ce dimanche était leur journée, celle du Noël des personnes âgées, et c'est autour d'un bon repas qu'ils apprécièrent cette récréation dans leur "vie de tous les jours".

Les jeunes filles venues de l'école hôtelière de Vailly pour servir le repas ont su faire apprécier leur savoir faire et leur gentillesse.

L'accordéoniste Serge Jourdan, dont le talent n'est plus à démontrer, a animé l'après midi avec entrain et beaucoup "d'anciens" se sont laissés emporter sur la piste de danse au rythme de valse, de javas ou de tangos.

Mais tout plaisir a une fin et c'est avec regret que vint le moment de se séparer, chacun se promettant de se retrouver l'année prochaine pour passer encore ensemble un bon moment.

## COMITE DES FETES

### 1996, une année de transition

C'est certainement le mot de transition qui caractérise le mieux l'année 1996 au sein du Comité des Fêtes. En effet son dévoué Président Philippe Cochard, accompagné de quelques anciens, ont émis le souhait, après de nombreuses années de service, de se mettre en retrait et de souffler un peu.

Il faut admettre qu'il n'y eut pas pléthore de candidats pour remplacer ces volontaires qui ne seront jamais assez remerciés pour le travail accompli. La question du Président fut la plus difficile à résoudre, et seul Laurent Vanderplancke eut la gentillesse d'accepter la tâche pour une année.

Derrière son nouveau Président, une nouvelle équipe s'installa pour oeuvrer toujours dans le sens qui reste la devise de ce Comité : proposer aux armoysiens des activités de divertissement variées et autofinancées.

La Fête au Village le dimanche 30 juin, animée par l'orchestre champêtre d'Annemasse fut l'occasion de se retrouver autour de la table mise par Pierrette Decroux et son équipe toujours aussi

efficace. Les activités de l'après midi nous firent passer quelques heures agréables en famille.

Mais l'attraction 1996 fut incontestablement la venue de l'Harmonie Chablaisienne pour la fête du 14 juillet. La qualité de leur prestation et la couleur du feu d'artifice nous fit oublier, pour les plus tardifs que lors du bal qui suivit, la terre a tremblé en Haute Savoie.

Au chapitre de la déception, le concert du 10 août en l'église d'Armoy a été marquée par trois caractéristiques : la prestation exceptionnelle des musiciens, les rangs clairsemés des auditeurs, ceci explique peut être cela, l'impressionnant orage qui s'abattit sur le village.

Nous espérons pour 1997 encore plus d'activités et recherchons toujours des idées nouvelles. Pour les mettre en pratique, tout volontaire qui souhaite évoluer dans une ambiance sympathique sera le bienvenu.

Le Comité des Fêtes présente à tous ses Meilleurs Voeux pour la Nouvelle Année.

## TENNIS CLUB

Le Tennis club d'Armoy termine la saison 96 par une nouvelle rassurante; en effet le prêt souscrit en 1984 pour la construction du terrain arrive à échéance au mois de novembre et nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité.

L'Assemblée Générale, réunie autour de son comité, décidera des innovations envisagées pour la nouvelle saison 97. A cette occasion toute suggestion sera la bienvenue.

L'initiation gratuite a rencontré le même succès que les années précédentes grâce à Mélanie GARIN, Charline VITTOZ et Nicolas TRIOMPHE et le comité les en félicite.

La nouvelle saison s'annonce sous les meilleurs auspices et nous invitons tous les armoysiens qui aiment le tennis à venir nous rejoindre dans le magnifique cadre du stade des pins.

L'assemblée Générale a été fixée au 16 janvier et sera suivie d'un "Apéro - buffet froid" animé afin de permettre à chacun de rencontrer et d'apprécier les joueurs et les dirigeants du club.

Nous sommes peu nombreux (c'est tant mieux au moment des réservations....) c'est pourquoi nous vous demandons de tous être présents à cette petite fête !!!!

*Le Comité*

# VOYAGE PREHISTORIQUE

*C'est avec un peu d'anxiété pour certains et beaucoup d'impatience pour d'autres, que la classe des CE1 / CE2 s'était réunie ce matin là sur la place du Lyaud.*

*Au programme : voyage de 4 jours sur les sites préhistoriques de la Dordogne.*

*Après un voyage en car ponctué par plusieurs arrêts, la première visite sera Collonges la Rouge (petite ville où toutes les maisons sont en pierres rouges).*

*Puis nous reprenons une dernière fois le car pour notre destination finale Ayen où nous logerons durant ce séjour. Les enfants sont installés par petits groupes dans des bungalows, sous la surveillance d'un adulte. Ils se retrouvent tous ensemble la journée et pour les repas du matin et du soir.*

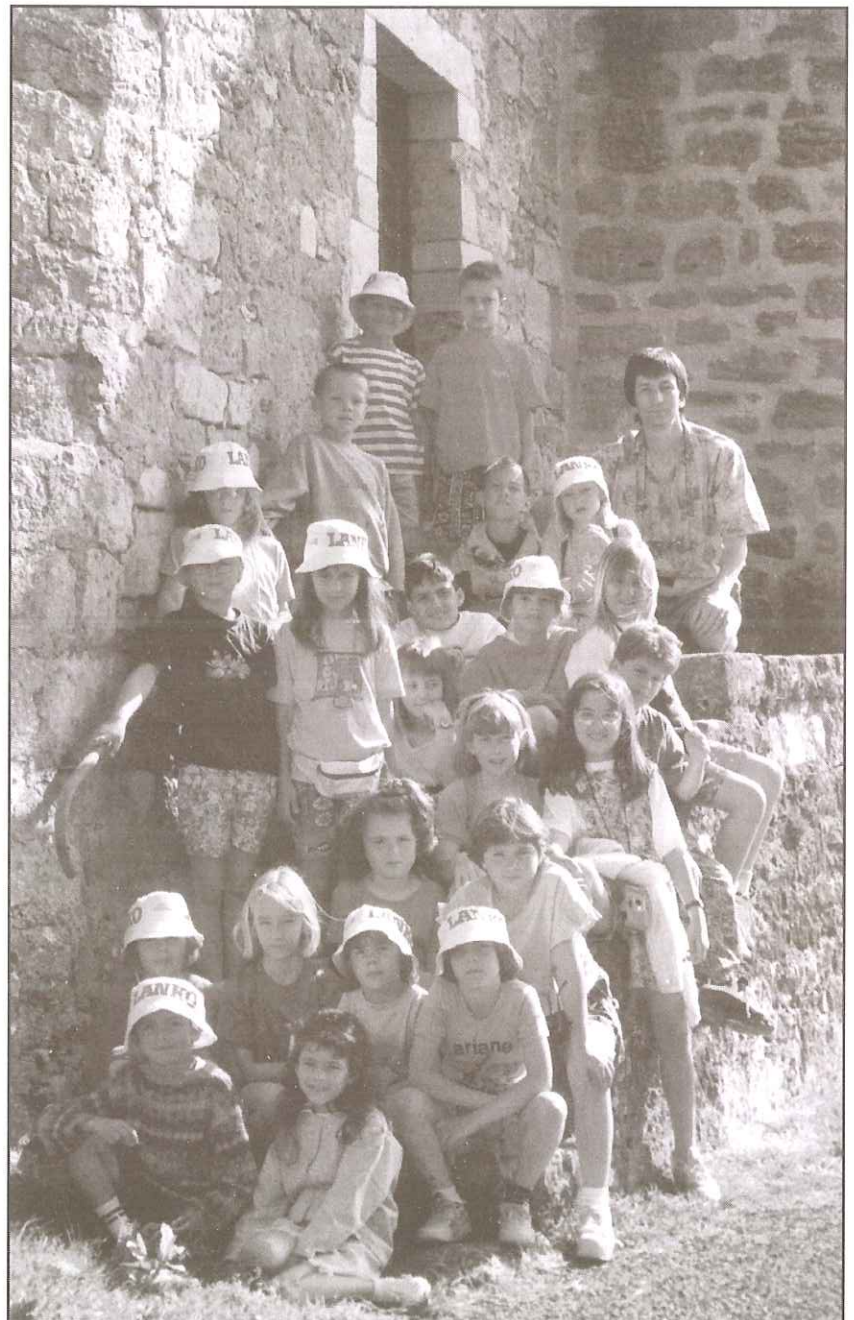
*Après une nuit bien méritée, la journée suivante est bien chargée : visite de la Grotte de Cromagnon, repas pique-nique à la Gorge d'Enfer, visite du musée du Thot et de son parc et après le goûter, découverte de la Grotte de Lascaux.*

*La journée suivante ne sera pas plus calme puisque les enfants visiteront successivement : l'abri du Cap Blanc et son musée, le musée préhistorique des Eyzies, la Grotte aux 100 Mammouths.*

*Le soir au centre, les enfants apprendront comment faire du feu avec une branche de Tilleul, un morceau de lierre, de l'amadou et quelques herbes sèches.*

*Après une bonne nuit, il faudra cependant songer au retour au cours duquel nous ferons une halte à Turenne, petite ville au grand passé.*

*L'ambiance durant ces 4 jours a été formidable. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce voyage ; les enfants en garderont sûrement très longtemps un merveilleux souvenir.*



# RENTREE SCOLAIRE EN MATERNELLE

Mardi 3 septembre 1996 : Jour de la rentrée scolaire pour 38 enfants de la maternelle Armoy Le Lyaud.

Une nouveauté pour 17 d'entre eux qui passaient leurs premières heures à l'école. Une rentrée un peu particulière cette année puisque parmi ces 17 petits, 4 enfants de 2 ans et demi ont été accueillis, pour étayer l'effectif de la classe dont s'occupent Arlette Comte et Sonia Morel Chevillet.

Pour les 21 autres enfants, c'est avec un petit pincement au coeur que l'on quittait la classe des "petits moyens" pour investir celle des "moyens grands", et retrouver une "nouvelle" maîtresse, Sylviane Pricaz, également directrice de l'école.

"Apprendre à écouter et à regarder" : c'est le titre du projet d'école, base du travail en

classe et des premiers apprentissages. Apprendre à obéir aux règles de vie de cette mini société, apprendre peu à peu à se servir du matériel, à connaître et respecter l'autre, mettre en place les bases de la lecture, du graphisme, de l'écriture, des mathématiques, voilà de quoi bien remplir les journées.

Une intervenante en musique vient à l'école, une heure par semaine et apporte son concours et ses compétences aux enseignantes.

Pour préparer le matériel, le goûter, ranger, nettoyer, aider aux ateliers et à l'habillage des enfants, Denise Chevallet et Laurence Fillon apportent leur indispensable contribution.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

- le 30 novembre 1995 : Mélodie Françoise BLANC - Les Combes
- le 21 janvier 1996 : Alexis Laurent Stéphane VANDERPLANCKE - Chef-Lieu
- le 06 mars 1996 : Ophélie Marie Alice BUTTIGIEG - Sur Lonnaz
- le 25 avril 1996 : Marie Sandrine CHATELLAIN - L'Ermitage
- le 29 avril 1996 : Stéphanie Simone FROSSARD - Le Martelet
- le 17 mai 1996 : Luca John Bruno DELLOSTA - Sur Lonnaz
- le 21 mai 1996 : Michaël Antoine Mehdi ZERIZER - Sur Lonnaz

### MARIAGES

- le 30 mars 1996 : M. Philippe LAVANCHY - Armoy et Mlle Marie-Claude FOREST - Canada
- le 15 juin 1996 : M. Alain JULLIARD - Armoy et Mlle Virginie REYBAZ - Saint Maurice
- le 22 juin 1996 : M. David VULLIEZ et Mlle Sandrine HÜBER - Armoy
- le 06 juillet 1996 : M. Yves THOMAS - La Roche s/ Foron et Mlle Angélique DÜBREUIL-Armoy
- le 14 septembre 1996 : M Timothy HUDSON - Grande Bretagne et Mlle Valérie DHIEUX-Armoy

### DECES

- le 02 août 1996 : Madame Raymonde PATRON, née RAIMBAULT à l'âge de 77 ans
- le 20 septembre 1996 : Monsieur Roger DUFFAU, à l'âge de 69 ans
- le 04 octobre 1996 : Mademoiselle Mélanie GROBEL, à l'âge de 90 ans
- le 11 octobre 1996 : Madame Etienne CASTELLA, née LAURENT, à l'âge de 93 ans
- le 26 octobre 1996 : Soeur Jeanne OUVRIER-NEYRET, à l'âge de 79 ans

# PAGE PRATIQUE

## TONDEUSES ET TRONÇONNEUSES

Afin de respecter la tranquillité du voisinage, n'en faites pas usage les dimanches et jours fériés. (Arrêté Municipal du 7/05/96)

**CHASSEURS** : Respectez les propriétés et les clôtures, ne chassez pas près des habitations.

**CHIENS, CHATS, POULES** : Par arrêtés municipaux, leur divagation est interdite.

**ORDURES MÉNAGÈRES** : Quelques règles simples :

- le passage du camion s'effectue le jeudi à partir de 9 h, il est recommandé de sortir les sacs le matin seulement,
- les sacs ne doivent contenir que des déchets ménagers,
- une sélection permettrait de diminuer la quantité,
- quelques pas supplémentaires, afin de regrouper les sacs, amélioreraient le temps de collecte,
- il y a à votre disposition, des cubes pour le verre et d'autres pour les plastiques,
- lorsque dans la semaine il y a un jour férié, le ramassage est systématiquement reporté au vendredi,
- un ramassage de monstres existe, (cuisinière, sommiers, etc...) inscrivez vous en mairie.

Nous vous rappelons que les redevances annuelles sont calculées compte-tenu de votre situation familiale au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année (pour la période du 1/01 au 30/06) et du 1<sup>er</sup> juillet (pour la période du 1/07 au 21/12). C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir signaler, en cours d'année toutes modifications intervenant dans votre situation familiale (départ à l'armée, naissance, décès, déménagement, etc...).

Les sacs poubelles vous seront distribués en décembre pour l'année 1997. Les personnes possédant une résidence secondaire sur la commune pourront venir les chercher à la mairie.

## DÉCHARGE PUBLIQUE

Le conseil municipal rappelle que la décharge publique est réservée aux seuls déchets verts. Pour des raisons de sécurité, le dépôt d'ordures ménagères est strictement interdit. Des contrôles seront effectués par les employés.

Ouverture de la décharge : Samedi de 8 h à 12 h - Lundi de 13 h 30 à 16 h 30.

## CONTENEURS, VERRE ET PVC

Merci de ne pas laisser les emballages ou cartons vides sur place.

## HAIES ET CLOTURES

Le Conseil Municipal rappelle que les haies en bordure de la voie publique, parfois de véritables murs, sont une entrave à la sécurité et sont soumises, à ce titre, à la réglementation en vigueur. Elles doivent être taillées régulièrement en prolongement des clôtures et à la limite de propriété. Les propriétaires qui ne respecteraient pas cette obligation se verraient appliquer les mesures prévues par les articles L 131.1 et L 131.2 du Code des Communes.

## FEUX SAUVAGES

Le conseil municipal rappelle qu'il est interdit de faire des feux sauvages à proximité des habitations. La décharge et le four d'incinération sont à votre disposition pour éliminer vos déchets incinérables.

## TRAVAUX PRIVÉS

Tous les travaux doivent faire l'objet d'une demande en mairie avant réalisation.

## SECRETARIAT MAIRIE

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

## AMBULANCES PRIVÉES

Ambulances Alpines : 04 50 26 26 02 - Ambulance Croix Verte : 04 50 71 05 88 - Ambulances de Rives : 04 50 26 41 31  
Ambulance Suchère : 04 50 71 07 44 - Ambulance Lebrand : 04 50 73 96 06

## OUVERTURE DES MAIRIES DES COMMUNES VOISINES D'ARMOY

ALLINGES : du lundi au samedi de 9 h à 12 h - le mercredi de 14 h à 19 h - les lundi et vendredi de 14 h à 16 h.

LE LYAÛD : les lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h.

ORCIER : les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - le vendredi matin de 8 h 30 à 12 h.

REYVROZ : les mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h.

VAILLY : les lundi, mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h - le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

